



35^e Championnat d'équitation western du Québec
Volet performance

27-29 août 2010

Terrain d'exposition de Sorel-Tracy
216, rue Victoria (derrière le Colisée Cardin)

AVANT-PROGRAMME

Mot du président

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté pour une deuxième année consécutive, le titre de président du Championnat d'équitation western du Québec. Non seulement je me revois comme participant depuis de nombreuses années mais pour l'édition 2010, nous fêterons la 35^e édition de ce grand événement dans un décor complètement transformé. En effet, le Terrain d'exposition de Sorel-Tracy s'est refait une beauté et pour la première fois dans l'histoire du Championnat d'équitation western du Québec, nous ne sommes pas inquiets si la température est maussade ! Par ailleurs, comme l'an passé, je me suis entouré d'une équipe au fait de l'événement, sensible aux recommandations des participants lors des dernières années. Nous sommes donc fiers de vous offrir dans un décor complètement rénové, un événement rassembleur favorisant les échanges entre les régions participantes.

Cette année, nous répétons l'expérience de l'an passé : nous proposons deux épreuves de Présentation au licou à compter de 20 h le vendredi soir. Il est impérieux d'alléger l'horaire des deux jours de la fin de semaine que nous avons également planifié rigoureusement. Il ne faut pas oublier que nous serons des centaines d'adeptes de l'équitation western à concourir et qu'il est souhaitable tout de même de favoriser des périodes pour s'amuser tous ensembles.

Les épreuves présentées sont variées et représentent la volonté des associations. Comme pour l'an passé, nous mettrons l'emphase sur les épreuves de reining, discipline en émergence partout dans le monde et jouissant de la faveur des Québécois, jeune et moins jeunes. La nouveauté cette année est l'ajout d'une épreuve Obstacles western pour Débutant, reflet des demandes répétées des associations.

L'objectif du 35^e Championnat d'équitation western du Québec demeure le même, année après année : faire de cet événement unique au pays, une grande fête, celle des adeptes de performance en équitation western, celle des amoureux des chevaux, celle de toutes les régions du Québec qui pendant trois jours, vibreront à l'unisson pour conclure une saison bien remplie.

Amusez-vous !

Denis Daigle

L'édition 2010 du Championnat d'équitation western du Québec se tiendra au Terrain d'exposition de Sorel-Tracy dans le nouveau manège couvert

**Terrain d'exposition de Sorel-Tracy
Société d'Agriculture de Richelieu**

216, rue Victoria, Sorel-Tracy
(à l'arrière du Colisée Cardin)
Tél. : 450 743-2124
Télec. : 450 743-6371
www.societeagriculture.com

Directives pour s'y rendre

www.exposorel-tracy.com

Hébergement

Auberge de la Rive
165, ch. Sainte-Anne, Sorel-Tracy
Réservations : 450 742-5691
À 5 min. du site
www.aubergedelarive.com/

Motel des Patriotes
1140, ch. des Patriotes, Sorel-Tracy
Réservations : 450 743-5257
À 10 min. du site
www.moteldespatriotes.com

Pour informations

: Championnat d'équitation western du Québec 2010
Fédération équestre du Québec
4545, ave. Pierre-De Coubertin
Montréal (QC) H1V 3R2
Télec. : 514 252-3068
www.westferia.com
performance@westferia.com
info@westferia.com

ATTENTION

L'édition 2011 du Championnat d'équitation western du Québec volet performance, aura lieu les 2, 3 et 4 septembre.

Comité organisateur et officiels

Président de la compétition

Denis Daigle

Directeur de la compétition

Yves Ménard

Directeur de terrain

Adrien Veillette

Directrice des écuries

Josée Carrier

Coordination

Normand Pilon

Communications – Relations de presse

Laure Chazerand,
Serge Gaudry

Secrétariat

Manon Lesmerises

Juges

Derek P. Hanscome
Alain Allard

Maître de piste

Gino Lavoie

Préposé à la barrière

Normand Caron

Annonceur

Richard Sylvain

Maréchal-ferrant

Mario Bourret

Vétérinaire

Dr Denis Niquette

Secouristes

Équipe Medic

Assistante à l'organisation

Claudine Cholette

Renseignements généraux

ACCÈS AU TERRAIN

Les compétiteurs ont accès au terrain à compter de 10 heures, le vendredi 27 août. Le site doit être libéré pour 19 heures, dimanche 29 août.

AFFICHAGE

L'affichage de commanditaires de la part des associations régionales et des participants doit au préalable être approuvé par le comité organisateur.

AIRES D'ENTRAÎNEMENT

Des aires d'entraînements extérieures ont été prévues.

CAMPEURS – MOTORISÉS – ROULOTTES

Des frais de stationnement pour les roulottes, campeurs et motorisés sont obligatoires. Un nombre limité de terrains avec services (eau et électricité) est disponible au coût de 44 \$ (plus taxes) pour la fin de semaine. Des espaces sans services sont disponibles au coût de 25 \$ (plus taxes) chacun. L'emplacement doit être réservé et payé préalablement par carte de crédit Visa ou Mastercard à la Fédération équestre du Québec. Les réservations pourront être faites en ligne au www.westferia.com ou encore par téléphone, télécopieur ou poste en communiquant auprès de Josiane Cousineau, au 514 252-3053 / 1 866 575-0515 poste 3459. Une confirmation par courrier (ou courriel) indiquant le numéro de l'emplacement sera envoyée à la personne ayant fait la réservation. Seuls les détenteurs d'un numéro d'emplacement seront autorisés à s'installer à leur arrivée.

CHEF D'ÉQUIPE

Chaque association régionale doit nommer un chef d'équipe, membre en règle de la Fédération équestre du Québec. Le chef d'équipe est le représentant officiel de l'association régionale auprès du comité organisateur, le service de secrétariat et le département des communications.

Les responsabilités du chef d'équipe sont nombreuses et variées. Il est recommandé que chaque chef d'équipe se désigne un adjoint pour l'assister dans ses fonctions.

Sommaire des responsabilités :

- Connaître en détail l'avant-programme et les règlements régissant West Feria.
- Agent d'information auprès des dirigeants de son association, des cavaliers, parents, entraîneurs ;
- Participe, s'il y a lieu, aux réunions (conférence téléphonique) avec les membres du comité organisateur ;
- Responsable de soumettre, avant la date limite, les inscriptions de sa délégation ;
 - Valider l'admissibilité des participants (membre FEQ, résidence, qualifications, âge, certificat Coggins) ;
 - Documents à soumettre : Confirmation de participation, liste maîtresse des cavaliers, liste maîtresse des chevaux, inscriptions ;
- Être sur les lieux de l'événement à compter du vendredi midi ;
- Voir à la répartition des boxes selon les places attribuées par le comité organisateur ;
- Voir à accueillir les membres de sa délégation ;
- Valider les inscriptions préparées par le service de secrétariat ;
- Seul répondant pouvant apporter des modifications aux inscriptions ;
- Participe à la réunion des chefs d'équipes ;
- Agit en tant que coordonnateur de sa délégation pour la cérémonie de clôture.

CAMIONS – REMORQUES À CHEVAUX

Une aire de stationnement spécifique pour les remorques et camions à chevaux a été prévue ; les participants seront dirigés dès leur arrivée. Ces véhicules doivent être garés au stationnement prévu une fois le débarquement effectué. Le stationnement adjacent au Colisée Cardin est réservé aux spectateurs.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Lors de la cérémonie de clôture, la tenue vestimentaire doit être appropriée à la discipline, de bon goût et conforme à l'article 101 du *Livre des règlements western, XXXIe édition, 2009-2010*, avec tout le décorum que cela présuppose.

CHEVAUX NON PARTICIPANTS

Les chevaux non participants ne sont pas admis. En cas d'infraction, une amende de 75 \$ sera appliquée par cheval présenté sur le terrain d'exposition qui ne participe pas à l'événement West Feria. De plus, aucun box ne sera alloué.

CHIENS

Les chiens sont acceptés sur le site mais ils doivent être tenus en laisse. Aucun chien n'est admis dans le cadre des cérémonies de fermeture du Championnat d'équitation western du Québec. Les chiens ne sont pas acceptés à proximité de la barrière d'entrée du manège.

CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Des tests anti-dopage des chevaux seront effectués lors de la compétition. La réglementation de la Fédération équestre du Québec sera appliquée.

ÉCURIES

Les chevaux sont logés sur le site de la compétition. Les préposés à l'accueil indiqueront aux compétiteurs l'emplacement des boxes de leur équipe. Chaque concurrent doit fournir un seau à eau et une mangeoire.

EXPOSANTS

Des emplacements pour exposants sont disponibles. Les détails concernant les coûts et les heures d'ouverture sont disponibles auprès de Claudine Cholette au 450 525-2751. Les arrangements doivent être pris au préalable. westferia2010@hotmail.com

FOIN – LITIÈRE

Ces produits seront disponibles sur le site. Un responsable sur le terrain est chargé de prendre les commandes et de livrer la marchandise aux écuries. Les achats seront portés au compte de chaque association.

MARÉCHAL-FERRANT

Un maréchal-ferrant sera disponible sur place le vendredi et samedi et sur appel le dimanche.

MODIFICATION DE L'HORAIRE

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire de la compétition.

MOTOCYCLETTES ET VÉHICULES TOUT-TERRAIN

Aucune personne d'âge mineur ne sera autorisée à conduire de tels véhicules sur le terrain. L'utilisation de ces véhicules par des adultes sera tolérée, sous réserve d'une grande prudence. En cas d'abus, le comité organisateur se réserve le droit d'interdire leur utilisation.

ORDRE DE PASSAGE

L'ordre de passage des concurrents est établi au hasard par le service de secrétariat.

RÉUNION DES CHEFS D'ÉQUIPE

Une réunion des chefs d'équipe, d'environ 45 minutes aura lieu au secrétariat le vendredi 27 août, à compter de 18 h 30.

SECOURISME

Des secouristes seront présents sur place durant la compétition, les 27-28-29 août.

SELLERIE

Chaque association régionale se verra attribuer un (1) box (sans frais) pour servir de sellerie (*tack*), une deuxième sellerie sera attribuée si l'association inscrit plus de vingt (20) chevaux.

SERVICE ALIMENTAIRE

Un concessionnaire offrira un service de repas le vendredi après midi (27 août) et à compter de 6 h 30 du matin, le samedi et dimanche (28-29 août).

SURVEILLANCE DE NUIT

Un service de surveillance de nuit pour les écuries sera offert gratuitement. Les compétiteurs sont priés d'inscrire leurs coordonnées sur les fiches installées sur chaque box. Des agents de sécurité patrouilleront également sur le site.

VÉTÉRINAIRE

Un vétérinaire sera disponible sur appel.

PHOTOGRAPHE OFFICIEL

Dieter Wahr, photographe officiel du volet performance sera sur place pour prendre et vendre des photos.

Règlements 2010

Tous les règlements de la Fédération équestre du Québec s'appliquent à moins d'avis contraire.

ADMISSIBILITÉ

- 1) Chaque association régionale en équitation western (performance), membre en règle de la Fédération équestre du Québec, peut inscrire un maximum de trois (3) cavaliers par épreuve.
- 2) Chaque concurrent doit être membre en règle de la Fédération équestre du Québec avant le début du championnat et être résident du Québec. Un non-membre devra défrayer sur place les frais d'adhésion pour l'année ainsi qu'une pénalité de 50 \$.
- 3) Division des participants en raison de leur âge (2010)
 - « Jeune – 13 ans et moins » Né(e) en 1996 ou après
 - « Jeune – 14 à 18 ans » Né(e) entre 1991 et 1995 inclusivement
 - « Jeune – 18 ans et moins » Né(e) en 1991 ou après
 - « Adulte » Né(e) en 1990 ou avant
- 4) Un concurrent de 18 ans et moins peut participer aux épreuves « Jeune », « Omnium » et « Débutant » s'il est admissible. Il ne peut pas participer à une épreuve « Adulte ».
- 5) Si l'association régionale a tenu :
 - a. Quatre (4) compétitions et plus durant l'année ;
 - i. Les cavaliers résidents d'une région doivent avoir participé à au moins 1 compétition de cette association.
 - ii. Les cavaliers non résidents doivent avoir participé à au moins deux tiers (2/3) des compétitions de cette association et une preuve de participation sera exigée. Toutefois aucune dérogation ne sera requise.
 - iii. Les cavaliers non résidents ayant pris part à moins des deux tiers (2/3) des compétitions de cette association devront avoir une dérogation et une preuve de participation sera exigée.
 - b. Moins de quatre (4) compétitions durant l'année :
 - i. Les cavaliers résidents doivent avoir participé à au moins une (1) compétition de cette association.
 - ii. Les cavaliers non résidents devront avoir une dérogation et une preuve de participation sera exigée.
- 6) Toute personne ne travaillant pas à temps plein en tant qu'entraîneur en équitation western et dont le revenu principal ne provient pas de ce type de travail est admissible à participer au Championnat d'équitation western du Québec. Les entraîneurs certifiés niveaux 2 et 3 FEQ / Canada Hippique ne peuvent pas participer au championnat.
- 7) Les associations doivent fournir à la FEQ les dates de naissance de tous les concurrents. Pour demander une vérification de l'âge d'un ou de plusieurs concurrents, le plaignant doit déposer la somme de 25 \$. Si l'âge d'un ou de plusieurs concurrents est faux, l'argent est remis au plaignant : les points du concurrent sont annulés et le concurrent ne peut pas participer aux autres épreuves du championnat. Dans le cas contraire, l'argent est conservé par la FEQ.

- 8) Un concurrent ne peut monter qu'un cheval par épreuve. Un cheval ne peut être présenté qu'une seule fois par épreuve.
- 9) Pour des raisons de sécurité, toutes les épreuves jugées en piste, réservées aux concurrents des catégories « 13 ans et moins » et « Débutant » et comptant seize (16) inscriptions et plus, sont divisées en sections égales de quinze (15) participants et moins.

DOSSARDS

Les dossards seront remis par le service de secrétariat au chef d'équipe de chaque association, lorsque les inscriptions auront été vérifiées. Le port du dossard est obligatoire pour tous les concurrents.

INSCRIPTIONS

- 1) Les formulaires d'inscription clairement remplis en lettres moulées ou dactylographiés, les photocopies des tests Coggins, la liste maîtresse des cavaliers, la liste maîtresse des chevaux et les inscriptions au Championnat d'équitation western du Québec doivent parvenir au bureau de la Fédération équestre du Québec, C.P. 1000, succ. M, Montréal (QC) H1V 3R2 au plus tard le :

10 août 2010, le cachet de la poste faisant foi.

- 2) Un montant de 45 \$ (plus taxes) de frais de box par cheval doit accompagner le dossier d'inscription. **Il n'y a pas de frais d'inscription pour prendre part aux épreuves.** Advenant que le nombre de chevaux présents soit moindre que celui indiqué au moment de l'inscription, le comité organisateur s'engage à rembourser la différence à l'association (chef d'équipe), le dernier jour de la compétition.
- 3) Des modifications aux inscriptions, impliquant les cavaliers et les chevaux déjà inscrits sur les listes maîtresses, peuvent être apportées en s'adressant au secrétariat de la compétition, le vendredi 27 août entre 14 h et 20 h. Par la suite, chaque chef d'équipe peut apporter un maximum de trois (3) changements aux inscriptions de leur équipe. Toutefois, tout changement doit être signalé au secrétariat au moins deux épreuves avant le début de l'épreuve concernée. Ces changements sont possibles que pour des cavaliers et chevaux préalablement inscrits sur les listes maîtresses.
- 4) Toute modification aux inscriptions d'une région au championnat doit être signalée au secrétariat par le chef d'équipe dûment désigné par l'association.
- 5) Le certificat de Test Coggins de moins de 12 mois est obligatoire pour tous les chevaux. Les photocopies des certificats doivent accompagner les inscriptions. Les certificats sont vérifiés par le personnel de la Fédération équestre du Québec.

POINTAGE

Système de pointage								
Classement	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e
Points mérités	11	8	6	5	4	3	2	1

Les points obtenus par les trois meilleurs cavaliers de chaque association (par épreuve) sont comptabilisés au palmarès de la région.

ÉGALITÉ

- 1) En cas d'égalité en vue de l'attribution des prix remis aux meilleurs cavaliers du championnat, le nombre de première, deuxième, troisième positions obtenues (etc.) sert de bris d'égalité.

- 2) Il ne peut pas y avoir d'égalité pour une première position d'une épreuve en performance. Le bris d'égalité est déterminé par une reprise de parcours ou par un tirage au sort.
- 3) En cas d'égalité aux autres places au classement d'une épreuve, chaque concurrent reçoit le même nombre de points. (i.e. Si deux concurrents sont ex-æquo au 2^e rang, chacun reçoit huit (8) points. Le concurrent suivant est au 4^e rang et reçoit cinq (5) points).

PRIX

1) Cheval de l'année Omega Alpha

Omega Alpha s'associe à West Feria et décerne le prix du « Cheval de l'année » en performance et en reining. Les chevaux sont nominés par les juges durant les 3 jours et ce dans tous les manèges. Un cumulatif de votes permet de déterminer le cheval de l'année Oméga Alpha en performance et en reining. Les juges éliront le cheval de l'année Oméga Alpha selon les critères suivants : volontaire, généreux, honnête. Les prix seront remis lors de la cérémonie de clôture.

2) Prix par équipe

Après chaque épreuve, les points obtenus par les cavaliers de chaque équipe seront cumulés au palmarès de l'association en vue du trophée décerné à la meilleure équipe.

Le Trophée Pierre Bornais est présenté à l'association ayant cumulé le plus grand nombre de points lors des épreuves de performance.

Le Trophée René Bouthillier est remis à l'association de performance ayant démontré le plus de décorum et d'esprit sportif au cours du championnat. Un jury nommé déterminera l'équipe qui a le plus fait preuve d'esprit sportif, qui a contribué à la bonne ambiance au sein du groupe et qui a soigné son image de représentation au niveau de la décoration.

3) Prix individuels

Les cavaliers ayant cumulé le plus grand nombre de points dans chacune des catégories suivantes se mériteront le titre de meilleur cavalier de leur catégorie respective (un concurrent peut cumuler des points avec plus d'un cheval étant donné que les prix « Meilleur concurrent » sont décernés aux cavaliers et non au duo cavalier-cheval).

- a) Meilleur jeune concurrent, deux prix attribués :
« 13 ans et moins » ; « 14-18 ans »
- b) Meilleur concurrent « Adulte » (excluant les résultats de la division « Débutant »)
- c) Meilleur concurrent « Débutant »

Les résultats des épreuves de catégorie « Omnium » permettent de compiler des points pour le prix individuel « Meilleur concurrent » selon la catégorie d'âge.

NOUVEAU!

Les résultats obtenus lors du Championnat d'équitation western du Québec servent à la compilation des points en vue de l'attribution des prix dans le cadre du système Méritas.

Horaire - Volet Performance

Vendredi 27 août 2010

20 h MANÈGE # 1

1. Présentation au licou « 14 à 18 ans »
2. Présentation au licou « Adulte »

Samedi 28 août 2010

8 h MANÈGE # 1

3. Présentation au licou « Débutant »
4. Présentation au licou « 13 ans et moins »
5. Plaisance classique
6. Équitation classique
7. Pas et trot « 11 ans et moins »

MANÈGE # 2

DÎNER (45 minutes) – ÉCHAUFFEMENT REINING

8. Reining « Débutant » (patron # 8)
9. Reining « 18 ans et moins » (patron # 6)
10. Obstacles western « Omnium »
11. Obstacles western « Débutant »

19 h

12. Reining « Adulte » (patron # 9)

Dimanche 29 août 2010

8 h MANÈGE # 1

13. Parcours western « Omnium » (patron # 2)
14. Plaisance western « Débutant »
15. Plaisance western « 13 ans et moins »

16. Plaisance western « 14 à 18 ans »
17. Plaisance western « Adulte »
18. Équitation western « Débutant »
19. Équitation western « 13 ans et moins »
20. Équitation western « 14 à 18 ans »
21. Équitation western « Adulte »

15h00 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

REMERCIEMENTS À NOS COMMANDITAIRES



JOHN DEERE



PURINA®



Des suppléments efficaces basés sur la science



Services internationaux - risques et assurances



La
**Boutique
du Harnais**
inc

